### Liste des Centres de Référence

Un Centre de Référence neuromusculaire regroupe une équipe multidisciplinaire d'experts médicaux et paramédicaux dans le domaine des maladies neuromusculaires. Les centres sont là pour organiser des consultations multidisciplinaires en coordination avec vos médecins et paramédicaux traitants. En Belgique 9 Centres de Références sont reconnus par l'INAMI.

- CHR de la Citadelle
   Boulevard du 12ème de Ligne 1, 4000 Liège
   04 225 6982 bnmdr@chrcitadelle.be
- Cliniques Universitaires Saint-Luc
   AV. Hippocrate 10, 1200 Bruxelles
   02 764 1311 bnmdr@uclouvain.be
- ULB Hôpital Erasme
   Route de Lennik 808, 1070 Bruxelles
   02 555 8125 bnmdr@erasme.ulb.ac.be
- ULB HUDERF UKZKF
   Av. Jean-Joseph Crocq 15, 1020 Bruxelles
   02 477 3311 bnmdr@huderf.be
- UZ Antwerpen
   Wilrijkstraat 10, 2650 Edegem
   03 821 4508 bnmdr@uza.be
- UZ Brussel Site UZBrussel
   Laarbeeklaan 101, 1090 Brussel
   02 477 8816 bnmdr@uzbrussel.be
- UZ Brussel Site Inkendaal Inkendaalstraat 1, 1602 Vlezenbeek 02 531 5250 - bnmdr@inkendaal.be
- UZ Gent
   De Pintelaan 185, 9000 Gent
   09 240 3887 bnmdr@uzgent.be
- UZ Leuven
   Herestraat 49, 3000 Leuven
   016 34 35 08 bnmdr@uzleuven.be

### Informations complémentaires

# COORDONNEES DES ASSOCIATIONS DE PATIENTS

#### ABMM asbl

Association Belge contre les Maladies Neuromusculaires

Rue Achille Chavée 52/02, 7100 La Louvière Tél./fax: 064/450.524 - 0495/439.800 secretariat@abmm.be



Campus Sint Rafaël, Blok H, 4de verdieping Kapucijnenvoer 33 B/1, 3000 Leuven Tel/fax: 016/23.95.82 - 016/29.98.65 info@alsliga.be – www.alsliga.be

#### Nema vzw

Vlaamse Vereniging Neuromusculaire Aandoeningen

Haarbemdenstraat 55/1, 3500 Hasselt Tel./fax.: 011/72.31.87 secretariaat@nema.be



**ABMM** 



## **Contactez le BNMDR**

Gestionnaire de projet à l'Institut Scientifique de Santé Publique

> www.bnmdr.be BNMDR@wiv-isp.be



.be

WETENSCHAPPELIJK INSTITUUT VOLKSGEZONDHEID INSTITUT SCIENTIFIQUE DE SANTÉ PUBLIQUE

Editeur responsable : Dr Johan Peeters | Directeur général | Rue Juliette Wytsman 14 | 1050 Bruxelles | Septembre 2015

Belgian

Neuro

Muscular

Disease

Registry

BROCHURE D'INFORMATION POUR LES PATIENTS



Ensemble nous pouvons faire la différence. Rejoignez-nous!





## Le Registre, une collaboration entre vous et nous

# Qu'est-ce que le Registre des maladies neuromusculaires ?

## **BNMDR**

Le Registre des Maladies Neuromusculaires Belge, aussi appelé BNMDR, est une collaboration entre l'INAMI, les centres de référence pour les maladies neuromusculaires et l'Institut Scientifique de Santé Publique (WIV-ISP). Il est fonctionnel depuis 2008.

Il contient certaines données médicales des patients diagnostiqués avec une maladie neuromusculaire. L'information est récoltée annuellement auprès des Centres de Référence. Ce partage d'information est VOLONTAIRE, ANONYME et stocké de manière SÉCURISÉE.

### Le but du registre est :

- Etudier les maladies neuromusculaires de manière épidémiologique;
- Faciliter les essais cliniques;
- Informer les autorités publiques sur la qualité des soins pour les patients atteints de ces maladies.

Un nouveau module spécifique a été ajouté pour les patients atteints d'Amyotrophie Spinale (SMA) ou de Dystrophie Musculaire de Duchenne (DMD)



www.treat-nmd.eu

Le BNMDR récolte des données pour le réseau européen, TREAT-NMD, permettant de recruter des patients pour des essais cliniques.

Faites-nous confiance
et signez le consentement éclairé
pour que nous puissions
faire avancer la recherche

# Que dois-je faire pour m'inscrire?

Si vous êtes partant, inscrivez-vous dans un des 9 Centres de Référence que vous pouvez consulter pour vos problèmes neuromusculaires (voir verso).

# Pourquoi mon inscription au Registre est-elle importante?

- Si des chercheurs sont à la recherche de candidats pour des essais cliniques, vous pouvez être contacté par votre Centre de Référence.
- Même si vous ne bénéficiez pas personnellement du Registre, votre participation va permettre de faire avancer la recherche dans la compréhension de ces maladies rares et de leur prise en charge.

